Le BRIONNAIS

Novembre 2020/ n°9

LA PLACE FRÉMONT DES ESSARTS
Une réhabilitation attendue

Journée du patrimoine p.8

Inauguration, Place Frémont des Essarts p.10 -11

Et trois fleurs pour Brionne P. 12

VILLE DE BRIONNE

www.ville-brionne.fr

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
02 32 47 32 20
02 32 46 25 61
secretariat.mairie-brionne@orange.fr

L'ÉDITO du Maire

Valéry Beuriot,

Madame, Monsieur,

Dans cette période ô combien difficile où la pandémie de COVID-19 continue de grever nos vies au quotidien, les élus et les services de la Ville de Brionne sont pleinement engagés à vos côtés pour que nous réussissions à surmonter collectivement cette épreuve dans le civisme et la solidarité.

En dépit du confinement, nous nous sommes organisés pour maintenir nos services publics dans le plus strict respect des protocoles sanitaires, pour la sécurité de tous. Les différents services municipaux, accueil mairie, état civil, urbanisme, médiathèque (drive), etc., demeurent ouverts au public. De même, écoles, micro-crèche, accueils périscolaires continuent d'accueillir nos enfants et nos jeunes.

Face à une telle crise, sanitaire, économique et sociale, nous devons plus que jamais nous efforcer de faire preuve de solidarité. Comme nos couturières bénévoles confectionnant les masques en tissu ; comme les organisateurs et les généreux donateurs de la Mel'Rose : malgré l'annulation de l'évènement à la dernière minute pour cause de Covid, les dons qui seront reversés à la Ligue contre le cancer ont été encore plus nombreux que l'an passé ! Solidarité encore des infirmiers et infirmières de Brionne, mobilisés depuis la mi-septembre, en partenariat avec la Ville, pour réaliser les tests PCR, et antigéniques de détection du Covid. Partenaire et accompagnatrice de ces engagements citoyens, solidaires et collectifs, la municipalité a décidé d'accentuer son action publique, particulièrement en direction de toutes celles et ceux qui vont le plus souffrir de ce nouvel épisode de confinement : les personnes âgées, isolées et vulnérables, les commerces de proximité, les populations précaires.

Cette actualité difficile qui nous complique l'existence ne doit cependant pas nous détourner de nos projets. L'attractivité de notre ville, l'amélioration du cadre de vie des habitants, est au cœur de nos priorités. Nous revenons ainsi dans ce numéro sur la rénovation de la place Frémont des Essarts, des rues de la Soie, de la Laine et de la ruelle Saint-Nicolas, nouvellement baptisée. Une très bonne nouvelle également avec l'obtention de notre 3ème fleur au concours départemental des villes et villages fleuris, qui vient couronner des années d'efforts conjugués de nos services municipaux et des habitants pour embellir Brionne ! Enfin, notre commune va candidater aux côtés de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de quatre autres centralités du territoire pour bénéficier du dispositif « Petites Villes de Demain » que l'État vient de mettre en place pour nous accompagner à travers différentes thématiques (attractivité commerciale, habitat, requalification des friches industrielles, transition énergétique, culture, sport et loisirs...) dans la redynamisation de nos centres-bourgs.

Inutile de le cacher, la situation sanitaire, à Brionne comme dans tout le pays, laisse peu d'espoir pour une fin d'année tout à fait joyeuse et sereine. Un grand nombre de manifestations ont été annulées ou ne pourront avoir lieu. À défaut de la traditionnelle quinzaine commerciale de Noël, nous travaillons néanmoins avec les commerçants à proposer une animation revisitée dans le cadre des fêtes de fin d'année.

Nous souhaitons tous ardemment pouvoir partager la fin d'année avec celles et ceux qui nous sont chers. Aussi, soyons individuellement responsables, respectons le confinement, les gestes barrières et les consignes nationales.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bien chaleureusement

Valéry BEURIOT,
Maire de Brionne

Sommaire

1 Agenda
2 Enfance Jeunesse
3 Journal du Collège
4-5 Culture - Patrimoine - Vie associative
6-7 Dossier Métiers : la médiathèque
8 Brionne Patrimoine
9 Dossier Association
10-11 Dossier Travaux
12 Urbanisme
13 Sports & Loisirs
14-15 Dossier Histoire
16-17 Social & Solidarité
18-19 Actions solidaires
20 Dossier Commerces
21 Infos brionnaises / Tribune libre

Responsable de la publication : Valéry Beuriot, Maire de Brionne

Rédaction et photographies : Sophie Cailly (Déléguée à la communication), le comité de rédaction, Aurélie Lefebvre (DGS), Jocelyn Cheron (DGA), Brionne Carrefour d'Histoire, le collège P. Brossolette, Ecomobilités Brionne.

Conception : Création Comça - 07 86 52 39 44

Impression : Impact Communication - 02 32 38 80 55

AGENDA

SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS SANITAIRES

EXPOSITION	**Du 8 décembre au 3 janvier** Exposition de peinture de Jean Louis Vautier, à la Médiathèque.
1ère ÉDITION DE LA FÊTE DES LUMIÈRES	**Du 15 au 21 décembre** 1ère édition de la fête des lumières quelques jours avant Noël… A sa fenêtre, dans les vitrines, sur les façades ou lors de spectacles de rue… les lumières illumineront Brionne de mille feux.
LECTURE	**Samedi 23 janvier** Nuit de la lecture, à la médiathèque et ailleurs.
SALON	**Samedi 23 janvier** Salon Colombophile à la salle des fêtes
SALON	**06 et 07 février 2021** Salon de la photo à la salle des fêtes. Cette année, le thème sera « les couleurs de la vie ». Une trentaine d'artistes viendront s'exposer et vous faire découvrir leur amour de la photo...
SOIRÉE	**Vendredi 12 février** Soirée pyjama en famille : des jeux, des histoires, de la convivialité, du chocolat chaud, des biscuits et surtout, le plus important : ne pas oublier son pyjama !

CITYWALL DEVIENT CITYALL :

Cette application « CityAll » vous permet d'être informé des dernières actualités ajoutées sur les panneaux lumineux, en temps réel. Cette application est téléchargeable sur smartphone ou tablette.

ENFANCE Jeunesse

Émilie BODÉ,
Adjointe au Maire en charge de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse

QU'EST-CE QU'UN ALBUM FILMÉ ?
Un album filmé est un livre dont les images sont filmées, l'histoire racontée et sonorisée pour la rendre plus vivante.

L'ALBUM FILMÉ, UN PROJET PAR ET POUR LES ENFANTS

Dans le cadre de l'appel à projet « la culture s'anime en Normandie » lancé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Ville de Brionne a souhaité répondre en proposant un projet innovant d'album filmé réalisé par les enfants, accompagnés par de nombreux partenaires dans différents domaines : illustration, prononciation, musique, sonorisation, film. Ce projet se déroulera sur l'année afin de faire participer le plus d'enfants possible, qui réaliseront différentes taches d'un seul et même projet.

Ainsi, lors des vacances d'Automne, c'est Emmanuelle Halgand, illustratrice, qui durant la deuxième semaine s'est attelée, avec les animateurs et les enfants à apprendre et guider le travail de création d'une histoire et son illustration.

Durant les vacances de février, ce sera le tour de Guillaume Alix, conteur, d'apprendre à nos jeunes le difficile exercice de la diction, des émotions que l'on peut transmettre par la voix pour ensuite enregistrer l'histoire contée par les enfants.

La musique et la vidéo seront réalisées en parallèle avec les jeunes. Tous ceux qui auront participé à la réalisation se verront remettre leur œuvre, fin 2021.

En attendant, venez nombreux pour participer à cette aventure passionnante !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Audrey Danard à la médiathèque Louise Michel au 02 32 47 65 40 ●

VACANCES D'ÉTÉ : UNE VILLE SOLIDAIRE, ÇA CHANGE TOUT !

La Ville s'est mobilisée pour élaborer une programmation en conformité avec le protocole de lutte contre la Covid-19, mais aussi, et surtout pour proposer de nombreuses activités aux jeunes.

Dans ce cadre, de nombreuses associations ont été partenaires et ont accompagné les jeunes afin de leur faire découvrir de nouveaux horizons, partager leur passion et leurs savoir-faire. Un grand merci au Judo Club, aux Petites Fripouilles, à la Truite Risloise, Melekedon, Brionne Carrefour d'Histoire.

Par ailleurs, la ville s'est inscrite dans le projet de vacances apprenantes afin de permettre aux élèves de se remobiliser avec un programme mélangeant loisirs et apprentissages. Au total, c'est plus d'une trentaine d'enfants qui a pu bénéficier du dispositif ●

RETOUR SUR LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS :

CETTE ANNÉE DU FAIT DU CONTEXTE SANITAIRE, IL N'EST PAS POSSIBLE D'ORGANISER LES SPECTACLES DE NOËL. CEPENDANT, LE PÈRE NOËL VIENDRA À LA RENCONTRE DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES.

ARTICLE DU CLUB JOURNAL DU COLLÈGE P. BROSSOLETTE

Entrée du collège Pierre Brossolette

DÉFI TABATA AU COLLÈGE !

Le 5 novembre 2020, toutes les classes du collège Pierre Brossolette vont participer à un défi tabata, du nom de son créateur, le japonais Izumi TABATA, chercheur à l'Institut des sports et de la condition physique à l'université de Tokyo, qui développa cette technique dans le milieu des années 90.
L'équipe d'enseignants d'EPS, qui est à l'origine de ce projet, nous en dit plus sur ce défi.

C'est la première année que vous proposez cette activité aux élèves, pourquoi ?
M. Bril : *C'est parti de la réflexion en EPS étant donné qu'on ne peut plus faire courir les élèves normalement, à l'échauffement, tous démasqués, pour respecter la distance de deux mètres en eux. On a alors essayé d'imaginer une façon de les faire s'échauffer pour faire monter le rythme cardiaque, sur place, en respectant les distances. Du coup, comme le cross n'aura pas lieu cette année en raison du contexte sanitaire, on a été un petit peu plus loin en imaginant que cette forme de travail pourrait remplacer le traditionnel cross, d'où ce défi tabata pour continuer à proposer aux élèves un moment festif et fédérateur autour de l'activité sportive.*

M.Guezennec : *L'avantage de ce genre de projet, c'est que cela permet de créer une cohésion de classe en début d'année sur quelque chose qu'ils travaillent ensemble et qui vient d'eux. Nous montrons des exercices et après ce sont les élèves entre eux qui choisissent, dans quel ordre, comment, et ce qu'ils peuvent éventuellement faire pendant le temps de récupération pour créer quelque chose de plus artistique et pas uniquement sportif.*

Comment les classes se sont-elles préparées à ce défi et comment cela va-t-il se passer le 5 novembre ?
M. Bril : *Au début de chaque séance d'EPS, on leur montre d'abord plein de petits exercices. Petit à petit, ils en ont inventé certains, agencé d'autres éléments, les ont mis bout à bout et c'est devenu leur routine d'échauffement à chaque séance d'EPS. Donc chaque cours d'EPS commence par le petit tabata propre à chaque classe qu'ils ont collectivement inventé.*
Le 5 novembre, sur les quatre heures de la matinée, les quatre niveaux de classe, de la sixième à la troisième, vont s'enchaîner et chaque classe présentera aux autres classes du même niveau son tabata. Un jury départagera la meilleure classe pour chaque niveau avec comme critères l'originalité, la coordination entre les groupes... et des lots offerts par le FSE seront alors remis aux classes primées.

Pourquoi ce choix du 5 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement ?
M. Guezennec : *Le principal du collège, M. Iaria, a souhaité que ce défi se déroule ce jour-là pour sensibiliser davantage les élèves sur le harcèlement à l'école. Est donc venu se greffer sur ce défi tabata, pour certaines classes qui en ont formulé l'envie, quelque chose en relation avec le harcèlement. On découvrira ce que les élèves nous réservent et nous risquons d'avoir de belles surprises le jour du tabata.*

CÔTÉ ÉLÈVES

Une élève du club journal a questionné ses camarades

À quoi sert le document que vous avez produit ?
Ce sont les mouvements de notre tabata, à chaque pause, nous faisons des étirements : 20 secondes d'effort et 10 secondes de récupération. C'est notre professeur de sport qui nous a donné le nom de chaque mouvement puis nous avons choisi la combinaison qui nous plaisait le plus.
Le tabata se fait en musique, il y a un compte à rebours intégré dans le morceau pour que l'on sache quand on passe aux étirements et quand on repasse aux mouvements.

Que trouves-tu de positif et de motivant dans la pratique du tabata ?
- Ce que je trouve de motivant dans le tabata, c'est qu'on est tous ensemble et cela nous permet de nous connaître.
- Ce qui est très stimulant c'est de le faire en musique et en groupe.

Connaissais-tu la méthode Tabata avant de la pratiquer dans le cadre de l'EPS ?
- Non, mais je trouve cela plutôt bien.
- Oui, j'en avais déjà fait avec mon club de judo.

Quel est le point fort de votre classe ?
- On forme un bon groupe, on s'entend tous bien.
- On s'entraide beaucoup.

Avez-vous trouvé un cri de ralliement ? Si oui, lequel ?
- Non, pas encore.
- Oui, c'est « Non au harcèlement, oui au bonheur ! »

Penses-tu continuer la pratique du tabata en dehors de l'EPS, en famille par exemple ?
- Oui, c'est possible, car c'est vraiment sympa.
- Je ne pense pas, mes parents ne sont pas sportifs ! ●

CULTURE patrimoine vie associative

Janine LEROUVILLOIS,
Adjointe au Maire en charge de la culture, du patrimoine historique et de la vie associative

2X13 : QUAND LA VIE QUOTIDIENNE FAIT AVANCER LA RÉFLEXION

Trope Studio, société de production de vidéo, a été retenue dans le cadre du projet « Mouv'en Risle et Charentonne » par l'IBTN et la Ville de Brionne pour réaliser un film par et pour les habitants du territoire. Ce film découpé en deux fois treize minutes est un documentaire laissant libre court à l'expression des habitants du territoire et révèle leurs envies, leurs craintes pour l'avenir, leurs difficultés au quotidien sur des sujets très divers tels que l'emploi, les mobilités, la culture. Cette projection a pour objet de faire naître le débat autour des problématiques évoquées et d'alimenter la réflexion des habitants, associations et élus du territoire, de construire des ponts entre tous et peut-être d'agir ensemble pour améliorer la vie ensemble. Un beau projet dont chacun peut se saisir d'ores et déjà en allant sur le site de 2x13, en attendant une projection à la médiathèque lorsque les conditions sanitaires le permettront ●

JOURNÉES DU NUMÉRIQUE : L'IA CRÉATRICE DE LIEN

La médiathèque, en partenariat avec l'association Lezarts et les mots, a voulu faire de ces journées du numérique un moment ludique et pédagogique accessible et utile à tous. Les 14 et 17 octobre, la médiathèque proposait ainsi de l'initiation à la programmation de drone, de la présentation de casques de réalité virtuelle, de la création numérique, des jeux vidéo, mais aussi des ateliers permettant de faire découvrir et de sensibiliser petits et grands à la signalétique PEGI, utile pour alerter sur la violence d'un jeu vidéo et la catégorie d'âge à partir de laquelle il peut être accessible. Une conférence s'est déroulée avec Thomas Deneux, chercheur au CNRS, sur l'intelligence artificielle et son avenir. Les enfants de Brionne (via le centre de loisirs) et d'autres centres de loisirs de l'IBTN étaient venus en nombre. Certaines familles, parents et enfants ont également pu jouer ensemble, rire, mais aussi obtenir des informations relatives aux usages du numérique ensemble ●

LE JAZZ, REMÈDE CONTRE LA MOROSITÉ

Ce vendredi 25 septembre, Dixie Fellows venait jouer à la salle des fêtes de Brionne. Ambiance cabaret pour une musique tout droit sortie des années 50 : suave, sensuelle et terriblement vivante. Depuis plusieurs années, l'association « Le temps des cerises » propose cette soirée jazz, mais cette année, plus que les autres, nul doute qu'elle fut magique et aura permis à tous de souffler, de rire, de taper du pied en balançant la tête de gauche à droite. La musique adoucit l'humeur ! ●

DECLIC, UNE ASSOCIATION POUR VOUS FACILITER LA VIE :

DÉCLIC, développement de l'Écriture, du Calcul, de la Lecture pour l'Insertion et la Communication, est une association qui s'adresse à des adultes de langue française (ou non). Le but est de permettre à tous d'être accompagné, selon son niveau de maîtrise, dans l'amélioration et l'utilisation de la langue française, l'écriture afin de pouvoir réaliser ses démarches administratives (emploi, accompagnement social…), mais souhaite également permettre l'accès au numérique à travers l'aide à l'utilisation des outils numériques.

Au sein de l'espace G. Taurin, à côté de la Mairie, rendez-vous :

- Le 1er lundi de chaque mois, l'association tient sa permanence et réalise les inscriptions
- Tous les lundis matin et jeudis après-midi, ils réalisent également des cours ●

BRIONNE SE MET AU NORMAND :

La ville de Brionne est attachée à son patrimoine normand. Pour preuve la mise en place d'ateliers de parler normand à la médiathèque en partenariat avec l'association « La Chouque » (retrouvez plus d'informations dans le dossier métier page 6), mais aussi par l'arrivée prochaine de nouveaux panneaux d'entrée de ville avec la double dénomination et également par l'acquisition de drapeaux normands.

DOSSIER MÉMOIRE

Malgré le contexte sanitaire, la Ville de Brionne a tenu à célébrer les différentes commémorations, en comité restreint :

LIBÉRATION DE BRIONNE : FAIRE VIVRE LA MÉMOIRE

Le 22 août dernier, Brionne commémorait sa libération du joug de l'oppresseur nazi. Pour Monsieur le Maire, il s'agit aujourd'hui de souligner l'importance de faire ensemble devoir de mémoire pour connaître et éviter les écueils du passé. Éviter de nouvelles guerres pour ne pas connaître de morts inutiles dans les familles.

LE 11 NOVEMBRE

Valéry Beuriot, Maire de Brionne, Delphine Delacroix-Malvasio, 1ère adjointe au Maire, Lieutenant Camus des sapeurs-pompiers, Adjudant-Chef Legrand de la gendarmerie, Robert Prey, Président de l'association des anciens combattants.

LE 50ème ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Cérémonie organisée par l'association à la mémoire du Général de Gaulle, Michel Morin, Président de l'association ainsi que M. Brun et Yannick Lucas, Adjoint au Maire de Brionne.

La Médiathèque

La Médiathèque Louise Michel, située sur la place Frémont, fête ses 11 ans d'existence. Tous les brionnais, de tous âges, savent où elle se trouve, y sont déjà allé… mais derrière les murs, trois agents : Hervé Vollais, Bertrand Doisnel et Audrey Danard vous accueillent régulièrement et font vivre la culture dans et hors les murs..

Une partie de leur activité consiste à commander, conseiller et prêter des livres, des CD, des DVD et un large choix en matière de presse.
Comment sont sélectionnés les ouvrages ? « Nous essayons d'être le plus ouvert possible, nous faisons en fonction des demandes et des disponibilités », précise Hervé. « Petite fierté : nous avons aussi des livres lus (livres en format CD audio) afin de faire profiter ceux qui n'ont pas le temps ou qui seraient malvoyants, que nous prêtons également et qui rencontrent un certain succès ».
Avec cette partie « prêt de documents », il y a également toute une partie animation où vous retrouvez tant les ateliers réguliers et club que de l'éveil aux livres, des expositions, concerts et d'autres animations dont l'objectif est de s'ouvrir au monde ou de valoriser ce qui se fait sur le territoire (telles que des animations allant des mimes à l'exposition d'archéologie en passant par la sculpture à la tronçonneuse sur charpente par exemple).
La médiathèque a trouvé sa place est compte environ 800 adhérents.

RAPPEL SUR LES ATELIERS ET ANIMATIONS RÉGULIÈRES :

Pour les enfants :

« l'éveil aux livres », le premier mercredi de chaque mois à 10h30 (pour les moins de trois ans), (débute à partir du mercredi 2 septembre)

« Chouette des histoires » Le troisième mercredi de chaque mois, à 10h30 (pour les trois à six ans) (débute à partir du mercredi 16 septembre)

Pour les adultes :

Initiation à l'informatique, le jeudi après midi de 14h à 17h hors vacances scolaires, en collaboration avec l'association Lezarts et les mots, sur inscription et paiement d'une participation de 25 € par semestre. Début prévu à partir du jeudi 24 septembre.

Groupe de conversation en anglais, un mercredi sur deux, de 17h à 18h, début prévu à partir du mercredi 30 septembre.

Atelier de parler normand, en collaboration avec l'association La Chouque, un samedi par mois, début des activités à partir d'octobre.

Club de lecture, le troisième mardi de chaque mois, à partir de 15h, début des activités à partir d'octobre

Atelier d'écriture, le premier mardi de chaque mois, de 15h à 17h, début des activités à partir d'octobre.

Audrey,

« Brionnaise de cœur et depuis toujours, ce qui m'importe, c'est le relationnel avec les gens. Je m'occupe de tout le secteur à destination de la petite enfance (jusqu'à 3 ans) que ce soit pour les commandes de documents. J'anime aussi "Eveil aux livres" (pour les - de 3 ans) afin de raconter des histoires adaptées aux plus petits. En parallèle de tout ça, je suis en charge de l'organisation du Land'Art et de la fête de la musique. Connaissant Brionne et les brionnais, je suis aussi régulièrement un relai sur certains sujets comme ce fut le cas avec les commerçants durant les travaux de la Place Frémont-des-Essarts.

Bertrand,

est plus spécialisé sur le secteur jeunesse j'anime notamment "Chouette ! des histoires" (pour les 3 ans et +) afin de donner le goût de lire aux jeunes enfants. Je suis référant pour l'organisation du Festival BD de Brionne (l'organisation du concours aussi), mais aussi d'évènements internes à la médiathèque comme la soirée pyjamas ou certains spectacles en direction de la jeunesse. J'accompagne le club des dévoreurs du collège P. Brossolette en sélectionnant les livres ou en permettant de faire venir des auteurs, en partenariat avec la médiathèque départementale de l'Eure. Avec Audrey, on participe également régulièrement au montage des expos. On a l'œil pour ça ! »

Hervé,

est « responsable de la médiathèque, tant des murs que des agents. Je m'occupe également de tout le secteur adulte et organise régulièrement les conférences ou projections. J'anime un atelier vidéo. Le cinéma, c'est ma passion alors j'essaye de la transmettre autant que je le peux. C'est pour cela que j'interviens auprès des jeunes du collège pour leur apprendre les rudiments du cinéma, à travers son histoire, mais aussi de l'analyse filmique. J'espère que d'autres projets dans le même ordre d'idée se développeront prochainement. »

HORAIRES ET TARIFS DE LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 10h30 à 17h

Tarifs d'inscription :

Un justificatif de domicile récent et une pièce d'identité sont demandés lors de l'inscription. Une carte de lecteur personnelle sera alors délivrée.
Habitants de Brionne : Gratuit
Adulte hors commune : 18 €
Enfant hors commune : 9 €

Nombre de prêts par carte :

Six livres, CD ou périodiques, plus 3 DVD pendant trois semaines maximum.

BRIONNE patrimoine

JOURNÉE DU PATRIMOINE À BRIONNE : UNE PREMIÈRE QUI EN APPELLE D'AUTRES

Cette année, Brionne et son centre socio-culturel se sont engagés dans le cadre de la journée européenne du patrimoine en organisant une déambulation contée à travers la ville. Découverte du patrimoine local à travers deux circuits ponctués d'animations ; que ce soit dans la peau d'un écolier d'antan, à travers le miracle de Saint Nicolas joué par « les Petites Fripouilles » (association de théâtre brionnaise), la découverte de la Justice de paix par « Brionne Carrefour d'Histoire »… Le tout a semblé ravir petits et grands. Le comptoir des saveurs a également proposé aux visiteurs une dégustation de produits locaux lors de la conclusion du premier circuit. En fin de journée, la Mairie avait organisé un temps convivial avec lecture d'un conte normand proposé par « La Chouque », association faisant la promotion de la langue normande.

Étant donné le succès de cette première édition, le talent et la motivation des associations participantes, cette initiative sera reconduite l'année prochaine.

7

9

11

16

12

4

13

12 bis

14

PARCOURS HISTORIQUE

1 - La Place Frémont des Essarts
2 - La Mairie et le Monument aux morts
3 - Le Pont et l'Usine Saint-Denis
4 et 4bis - L'Eglise Saint-Denis & sa croix
5 - Rue Trajin
6 - La Gare
7 - La Maison de Lorraine
8 - La Place de Lorraine
9 - Le Petit Pont et la filature disparue
10 - Le Grand Pont sur la Risle
11 - L'Eglise Saint-Martin et la Risle
12 - La Place Chevalier Herluin et rue St Nicolas
13 - La Justice de Paix
14 - Le donjon
15 - Le quartier des Fontaines
16 - L'école publique des garçons
17 - L'ancienne école des Filles et salle d'asile
18 - La rue Lemarrois et la grande fabrique
19 - La champignonnière
20 - La sépulture Frémont-des-Essarts et Valleville
21 - L'ancien village en bord de Risle

1

17

LE SAVIEZ-VOUS ?
Un parcours historique de 15 km existe, jalonné de 22 panneaux explicatifs. Parmi eux, 15 panneaux se concentrent en centre-ville, sur 4 km de parcours. Ce parcours a été élaboré grâce au travail de l'association « Brionne Carrefour d'Histoire ».

Une nouvelle association à Brionne : « Brionne Eco-mobilités »

À la suite d'une réunion publique initiée par quelques usagers du train à Brionne, l'association « Brionne-Eco-mobilités » était déclarée en préfecture le 9 mars 2020. Cette association s'est donné un double objectif. D'une part, assurer la défense des usagers des transports publics et des mobilités douces à Brionne et dans les environs. D'autre part, promouvoir l'usage des transports publics et des mobilités douces dans le secteur de Brionne.

L'association est déjà un interlocuteur reconnu par la ville de Brionne, la Région Normandie et la SNCF. Nous avons déjà obtenu que le premier train du matin arrivant à Rouen à 7h52 soit repositionné 1/4h plus tôt pour permettre aux usagers d'arriver sur le lieu de travail ou d'étude dès 8h00. À plus long terme, nous souhaitons pouvoir améliorer la desserte vers Bernay et obtenir l'installation d'un « guichet » dans un commerce du centre-ville.

Obtenir plus d'arrêts de trains à Brionne est légitime. Actuellement 8 trains desservent quotidiennement notre ville de 4 400 h. Sées (Orne) voit s'arrêter 18 trains par jour pour 4 200 h et Auffay (Seine-Maritime) compte même 30 arrêts quotidiens pour 1 900 h. Nous n'obtiendrons toutefois gain de cause que si la fréquentation de la gare de Brionne augmente : prenons le train à Brionne !

Afin de valoriser l'offre existante et la faire connaître, à la demande de l'association, la ville a installé un panneau d'informations sur les quais de la gare.

LE BUREAU :
Xavier Braud, Président
Marie-Christine Zerkaoui, Vice-Présidente
Patricia Coinus, Secrétaire
Kassandra Elflein, Secrétaire adjointe
Dolores Elflein, Trésorière

CONTACT :
Tél : 02 32 43 40 02
Brionne Ecomobilité
Courriel : associationbrionneecomobilite@gmail.com

La Place Frémont des Essarts : Une réhabilitation attendue

Le vendredi 16 octobre dernier, en présence de Valéry Beuriot, Maire de Brionne, Pascal Lehongre, Président du Conseil Départemental de l'Eure, Hervé Morin, Président du Conseil Régional de Normandie, de Nicolas Gravelle, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et de Corinne Blanchot-Prosper, Sous-Préfète de l'arrondissement de Bernay a été inaugurée la place Frémont des Essarts suite à sa réhabilitation complète.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique de revitalisation des centres-bourgs soutenue par le Département et la Région.
En effet, la réhabilitation a fait l'objet d'un co-financement à hauteur de 60 % par la Région et le Département, soit 370 500 € chacun. Le coût total de l'opération est de 1 250 000 € HT.
La réhabilitation de la place Frémont des Essarts, de la Ruelle Saint-Nicolas et de la rue de la Soie traduit l'engagement de la ville de Brionne en matière de revitalisation du centre-ville à travers plus de 10 années d'investissements structurants.
L'enjeu central de l'action de rénovation du centre-ville est de favoriser l'attractivité et la fonctionnalité du centre-ville autour des objectifs suivants :

- Favoriser la mixité des usages,
- Favoriser la conquête du centre-ville par le piéton,
- Pérenniser l'activité commerciale du centre-ville
- Mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain.

Dans cette réhabilitation, il a été particulièrement pris en compte l'accessibilité des espaces, leur végétalisation, le maintien et développement des usages (le stationnement, la circulation, les manifestations, les terrasses gourmandes…).
Également, dans un souci de cohabitation des usagers de la route et en liaison avec les autres rues déjà réhabilitées du centre-ville, notamment la rue Foch et de l'Église, la zone est limitée à 30 km/h. Les trottoirs sont abaissés afin de faciliter le cheminement des piétons et le déplacement des personnes à mobilité réduite. Des zones ombragées ont également été implantées le long des cheminements piétonniers créant une ceinture végétale autour de la place ainsi qu'un square intégrant des toilettes publiques.
Ce projet d'envergure, élaboré en concertation, a fait l'objet de plusieurs réunions publiques en amont et également durant le déroulement des travaux avec la mobilisation d'une personne référente par la ville au quotidien.
En matière de sécurité, le système de vidéoprotection a été déployé dans tout le centre-ville conformément aux engagements pris. D'autres zones de déploiement, comme les entrées de ville sont également programmées.

Des aménagements complémentaires

Au regard du stationnement sur les trottoirs et parfois même dans les massifs, des aménagements complémentaires vont être réalisés. Ainsi, des lices seront installées pour protéger les plantations et des bornes d'amarrage afin de sécuriser le cheminement piétonnier.

UN PEU D'HISTOIRE...
La Place
Frémont-des-Essarts
dans les années 60

Yannick LUCAS,
Adjoint au Maire en charge des travaux, de la voirie et des commerces.

Ruelle Saint Nicolas - avant / après

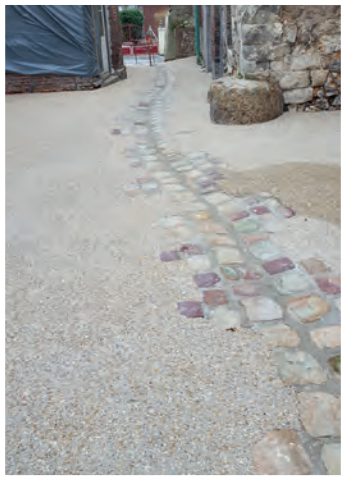

La légende du miracle de Saint Nicolas :

Lors de l'inauguration, une petite surprise attendait les visiteurs dans la ruelle Saint Nicolas. Les petites fripouilles leur ont conté la légende du miracle de Saint Nicolas. Déjà lors des Journées du Patrimoine, la compagnie avait rencontré un grand succès, confirmé lors des prises de parole des officiels.

URBANISME

Bruno TROYARD,
Adjoint au Maire en charge
de l'urbanisme et du développement durable

...ET TROIS FLEURS POUR BRIONNE !

Depuis plusieurs années, la ville de Brionne participe au concours des villes et villages fleuris afin d'obtenir sa 3ème fleur. En 2020, après une première visite du jury départemental début juillet, le jury régional s'est déplacé début septembre et après délibération, la ville de Brionne obtient la 3ème fleur.
Félicitations au service environnement de la ville qui œuvre au quotidien à l'entretien des espaces verts, des haies, des arbres et des massifs. Tous les ans, des compositions florales sont imaginées par les agents afin de varier les couleurs, les volumes et les senteurs, disposées en tapis, en colonne, en jardinière et dans les massifs, l'objectif est l'embellissement de la ville dans le respect de l'environnement.
En effet, la Ville de Brionne est engagée depuis 2013 dans une gestion différenciée de ses espaces de nature avec l'arrêt complet de l'application des pesticides, le développement de l'éco-pâturage depuis 2017 (16 moutons sont accueillis au printemps jusqu'à l'automne à la base de loisirs contribuant ainsi à la limitation de la tonte et à l'entretien des berges de la Risle), la préservation et la restauration de la nature avec les prairies fleuries, les hôtels à insectes, les pieds d'arbres plantés en centre-ville, la lutte contre les espèces invasives…
En complément, la réhabilitation de la place Frémont des Essarts intégrant la création d'une ceinture verte et d'un cheminement piétonnier végétalisé a permis de compléter l'action municipale et probablement de favoriser l'obtention du label ●

MAISONS FLEURIES, LAURÉATS 2020 :

Le 15 septembre, les participants au concours ont été récompensés.
21 habitations étaient en compétition, dans trois catégories distinctes :

1ère catégorie :
Jardins visibles de la rue

2ème catégorie :
Fenêtre ou murs ou balcon

3ème catégorie :
Établissements touristiques
(Hôtel, hôtels restaurants, chambres d'hôtes, gîtes ruraux).

BRIONNE, ÉLIGIBLE AU PROGRAMME DE L'ÉTAT « PETITES VILLES DE DEMAIN » :

« Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes de moins de 20 000 habitants et des territoires alentour. Le budget du programme, environ **3 milliards d'euros sur six ans**, doit permettre aux 1 000 collectivités retenues de mener à bien la réalisation de leurs projets. Cet accompagnement reposera essentiellement **sur trois piliers** : le soutien en ingénierie, des financements sur mesure et l'accès à un réseau grâce au « club Petites Villes de demain ». Dans ce cadre, Brionne a été reconnue ville éligible et en lien avec les autres centralités de l'intercommunalité va répondre à l'appel à projet afin d'être accompagnée dans le projet de revitalisation du centre-ville ●

SPORTS & loisirs

Pascal MADELAINE,
Adjoint au Maire en charge des sports et de la base de Loisirs

FÊTE DE LA NATURE : BRIONNE EN VERT À LA BASE DE LOISIRS

La fête de la nature, organisée chaque année par l'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN), se tenait du 15 septembre au 24 octobre. Brionne, partenaire actif, fut aussi le lieu d'un temps fort, le samedi 3 octobre, organisé sur la base de loisirs de la commune.
Animations « pêche et milieux aquatiques » pour découvrir la pêche et les poissons présents dans la rivière, descente en canoë/kayak avec découverte des espaces naturels longeant la Risle, film dans le cadre du Festival Génération Durable, visites de la station d'épuration de Brionne afin de découvrir ce que deviennent les eaux usées.
De nombreux stands étaient également présents : SOLIHA (Solidaires Pour l'Habitat), les services assainissement et déchets ménagers de l'IBTN pour sensibiliser et valoriser les nouvelles consignes de tri, l'AGNEL pour présenter et valoriser la monnaie locale, etc ●

CATCH ME IF YOU CAN !

Malgré un contexte sanitaire difficile, la ville de Brionne, en responsabilité, avec les catcheurs et les services de la Préfecture ont établi un protocole respectueux des gestes barrières pour le public comme pour les catcheurs. Le gala était divisé en deux parties de soirée afin de limiter le nombre de personnes dans la salle. Véritable spectacle sportif, catcheurs et catcheuses auront su faire monter l'adrénaline ! Le spectacle était au rendez-vous et le public, également. Une belle démonstration ●

L'ancienne mairie et son fronton sculpté, place du chevalier Herluin

Brionne Carrefour d'Histoire - Ph. Lefevre

Au XIXe siècle, la première mairie connue était installée dans les locaux de la Justice de Paix, plus exactement dans le bâtiment bordant l'ancienne côte de Rouen.

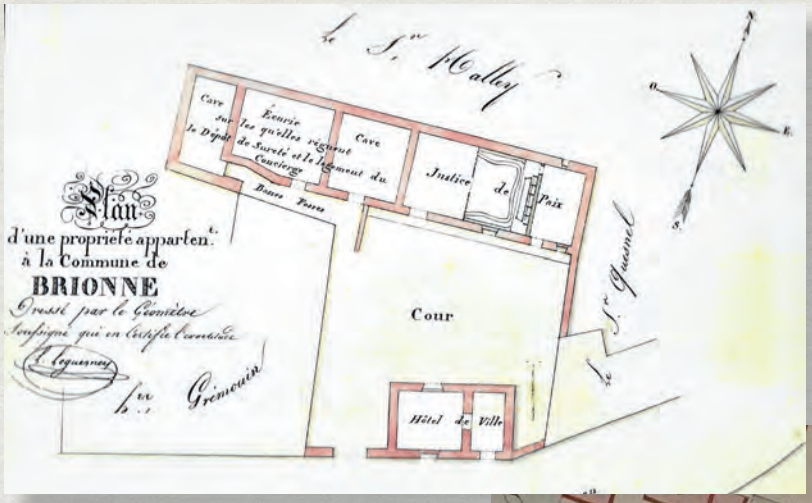

● *Plan de l'ancienne Justice de Paix et de la première mairie*

En contrebas, au carrefour, s'élevaient alors les halles en bois bâties par les seigneurs de Brionne puis vendues à la révolution. Sur une galerie de ces halles, vers la fin de l'Empire, fut construit un étage aménagé de petits logements. En 1837, la ville en fit l'acquisition afin d'y installer les bureaux communaux.

● *Les anciennes halles en bois telles qu'on peut les voir sur le cadastre Napoléonien*

L'ancienne mairie

En 1853, pour avoir des locaux plus spacieux, mieux adaptés à ses besoins, la ville fit démolir les anciennes halles en bois. À la place elle fit construire un Hôtel de Ville au-dessus de halles s'inspirant de la construction précédente.

La route nationale 138 passait alors en plein centre de Brionne. Dans les années 1950, le trafic croissant générait des nuisances et la mairie située à l'angle des deux rues obligeait les camions à manœuvrer pour tourner à angle droit vers la rue Lemarrois.

● *Vue de la mairie à l'angle de l'ancienne côte de Rouen et de la rue de la soie*

● *Située à l'emplacement des anciennes halles en bois place du chevalier Herluin, cette mairie fut construite en 1853 et resta en activité jusqu'en 1961*

Toutes les cartes postales anciennes nous montrent l'ancienne mairie de côté, vue de la rue et il était difficile de se faire une représentation précise du fronton.

Le fronton sculpté

Récemment une personne de l'association a trouvé une photo prise de face au moment de la démolition de la mairie.

Le fronton au moment de sa démolition

Ce fronton triangulaire, symbolisant la ville de Brionne, est une œuvre du Rouennais M. Jean réalisée d'après les dessins de M. Raverat (1).

Au centre siège le blason de Brionne entouré de deux allégories assises, regard dirigé vers ce symbole de la ville. Elles représentent à droite l'industrie et à gauche l'agriculture.

L'allégorie de gauche, symbolisant Cérès déesse romaine de l'agriculture, repose son bras sur une corne d'abondance qui déverse un flot continu employé à faire tourner une roue de moulin située sous le bras de l'allégorie de droite. Celle-ci possède dans sa main le caducée du dieu Mercure représentant le commerce. L'alliance du pouvoir de ces dieux contribue à la prospérité de la ville.

Chacune de ces allégories est entourée des attributs destinés aux humains pour leur offrir une vie opulente sur terre.

Sur la partie droite, deux roues bien en évidence signalent la présence de plusieurs moulins. On peut aussi l'interpréter comme des engrenages servant à transmettre la force de l'eau au service de l'industrie.

Plus à droite, des ballots de laine entassés et deux objets semblables à des navettes de métiers à tisser rappellent l'essor de l'industrie textile à cette époque.

À gauche, on distingue facilement la tête d'un bœuf et celle d'un cheval. Au premier plan, divers outils destinés aux travaux agricoles, faucille, faux, râteau, fléau, reposent sur une gerbe de blé. L'objet dans l'angle semble être un soc de charrue. Au loin, derrière l'allégorie, des sillons de labour forment des ondes (2).

(1) Roncerel - Glanes historiques

(2) Cette interprétation des motifs du fronton peut prêter à contradiction. L'auteur de cette œuvre est le seul à pouvoir nous en donner la signification exacte.

À sa démolition le fronton fut acquis par un brocanteur de Rougemontiers. Peu après, un Brionnais passionné de vieilles pierres le lui racheta pour l'exposer dans son jardin. Malheureusement, et certainement par manque de précautions au moment du démontage, la plus grande partie du fronton a été détruite.

Les restes du fronton sculpté tels qu'on peut les voir exposés dans un jardin à Brionne

En 1961, la Ville décida de déménager ses bureaux dans un château acheté en 1948 (mairie actuelle) et de raser l'ancienne mairie pour faciliter la circulation sur la route nationale ; la déviation n'étant pas encore d'actualité. La nouvelle place ainsi dégagée fut baptisée Place du Chevalier Herluin.

Delphine DELACROIX-MALVASIO,
Adjointe au Maire en charge
à la cohésion sociale et la solidarité

LES JARDINS FAMILIAUX : AU « BON PANIER », LA MAIN (VERTE) TENDUE VERS LES AUTRES

Les jardins familiaux situés dans le quartier de la vallée ont fière allure. Il fait beau et deux hommes s'affairent. C'est l'amour de la terre et des autres qui les a amenés à prendre un jardin ouvrier. « On vient de terminer la fontaine et on a pour projet de faire une petite calèche fleurie », Alain Barrette montre un peu l'étendue du travail et précise « c'est 430 heures passées à réaliser cet espace, heureusement, on est plusieurs à se serrer les coudes et c'est tout l'intérêt de ces jardins ».

Claude Plessi ajoute « on s'entraide sur les jardins, mais la solidarité ne s'arrête pas là, ce qu'on cultive, on en donne une partie à ses voisins, ses amis, sa famille ».

On sent une vraie complicité entre les deux jardiniers. Cette convivialité et cette solidarité qui s'y créent et s'y développent, ils y tiennent, c'est devenu la marque de fabrique.

Sur ces jardins, pas de pesticide. Certains veulent s'essayer à la permaculture… Une chose est sûre, ces jardins se veulent en tout cas durables : nichoirs pour les oiseaux, petits points d'eau, récupérateurs d'eau, ouvrages et délimitations sont réalisés avec du bois récupéré.

Des projets, il y a en a. La ville qui a déjà investi 35 000 € dans ces jardins souhaite aujourd'hui les améliorer et les développer.

Un verger commun a été planté début novembre. Des pommiers, poiriers, groseilliers et cassissiers dont chaque jardinier pourra prendre soin et récolter les fruits. De nouvelles parcelles seront mises à la location pour la prochaine saison jardinière.

Si vous êtes brionnais et que le travail de la terre vous intéresse, ces parcelles de 150 m² équipées d'une cabane de jardin et d'un récupérateur d'eau sont louées au tarif de 20 € par an. Et si vous voulez partager votre parcelle avec votre famille ou des amis pour exploiter au mieux vos 150 m², pas de problème ●

Pour vous porter candidat-e-s, contactez le CCAS de Brionne
02 32 47 32 26 / ccas.mairie-brionne@wanadoo.fr

LES 32 LOGEMENTS SÉCOMILE INAUGURÉS :

Le vendredi 9 octobre, Catherine Delalande, présidente de la Sécomile, Marie-Christine Join-Lambert, conseillère départementale et Valéry Beuriot, maire de Brionne ont inaugurés les 32 nouveaux logements de la rue Maurice Legay. Cet ensemble comprend 5 pavillons et 27 appartements. Il a l'avantage d'être situé en centre-ville, mais également de s'adresser à des locataires aux profils différents. Les rez-de-chaussée sont conçus pour des personnes âgées et sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite, et bénéficient d'un jardin. Quant à l'étage, il est élaboré pour accueillir des familles, avec de larges balcons. Cette opération, où il fera bon vivre, vient compléter une offre de logement locatif, déjà présente dans notre ville. ●

LES COLIS DE NOËL ARRIVENT

Comme chaque année, les membres du Conseil d'administration du CCAS feront en décembre, la traditionnelle distribution des colis de Noël aux séniors qui remplissent les conditions de ressources ou non imposables avant abattement. Au total, pas moins de 150 colis seront distribués par la Ville.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 30 novembre auprès du CCAS.

ANNULATION DU REPAS ET DU VOYAGE DES SÉNIORS

Avec la propagation du Covid-19 et après avoir eu plusieurs retours de nos anciens, la municipalité a décidé d'annuler le repas et le voyage des séniors pour 2020 uniquement. Cette décision a été prise à regret, mais en conscience de nos responsabilités afin de vous, de nous protéger. Rendez-vous en 2021 pour ces évènements essentiels au vivre-ensemble et au bien-être ! ●

LE TICKET SPORT DEVIENT LE TICKET SPORT ET CULTURE :

Engagement municipal tenu, le ticket sport a été élargi à la culture et surtout revalorisé à hauteur de 30 € pour les brionnais ayant moins de 18 ans qui en feront la demande auprès du CCAS de la Ville. Pour cela, rien de plus simple, venez en Mairie afin de remplir votre demande et repartez avec un ticket d'une valeur de 30 € vous permettant de faciliter votre accès au sport ou à la culture.

ACTIONS solidaires

Dans ce contexte de crise sanitaire, la Ville de Brionne, ses élus et agents municipaux souhaitent vous accompagner au mieux durant cette période difficile. C'est pour cela que la ville agit au quotidien pour répondre à vos interrogations et apporter, à notre échelle, des réponses par des actions concrètes, comme par exemple, la confection de masques dès le 1er confinement et dernièrement l'installation d'un centre de dépistage PCR.
Ces services ont pu être déployés grâce à la générosité et la mobilisation de nombreux bénévoles, entreprises, associations et habitants.

NOS COUTURIÈRES À L'HONNEUR

La générosité des brionnais n'est plus à prouver… Avec Liliana Gusatovic, gérante de la société Arabesque France, la vingtaine de couturières bénévoles, la société CTH Tissu, le collège Pierre Brossolette, l'association L'Outil en Main, le Troc brionnais… ce sont 2 500 masques qui ont ainsi été fabriqués, permettant une distribution tant aux habitants qu'aux EHPAD, soignants, pompiers et collectivités. Valéry Beuriot, maire de Brionne, avait à cœur de partager un moment convivial, dans le respect des gestes barrières, avec chacun d'entre eux afin de les remercier et saluer le travail accompli ●

LES MASQUES, TOUJOURS DISPONIBLES

Depuis le 1er confinement, la commune s'est attelée à concevoir puis offrir un masque à chacun.
Nombreux sont les brionnais venus les chercher à la mairie. Aujourd'hui, le nouveau protocole sanitaire impose le port du masque aux enfants à partir de 6 ans. Vous pouvez désormais venir chercher les masques enfants ainsi que le vôtre si ce n'est pas encore fait (sur présentation d'un justificatif de domicile). Les masques mis à disposition par le Département sont toujours disponibles aux horaires d'ouverture de la mairie (toujours sur présentation d'un justificatif) ●

● *Émilie Bodé, le 17 septembre ouvre le centre de dépistage*

UN CENTRE DE DÉPISTAGE À BRIONNE :

Sur une initiative d'Émilie Bodé, 3ème adjointe au maire et infirmière libérale de métier, un centre de dépistage de la Covid-19 a été déployé. Ce nouveau service de proximité est le fruit d'une collaboration entre les trois cabinets d'infirmiers et la ville. En effet, le centre de dépistage s'appuie sur la mobilisation des infirmiers qui se relaient pour réaliser les tests sur leur temps de repos, la collaboration des médecins et de la pharmacie Deceuninck, les laboratoires Boyer et Cerballiance qui réalisent les analyses avec un délai de 24h à 48h pour les résultats et la ville qui assure le secrétariat en prenant les rendez-vous ainsi que la mise à disposition des locaux. Ainsi, ce sont plus de 700 tests qui ont été réalisés depuis le 17 septembre dernier.

Se faire dépister au centre ?
Du lundi au vendredi de 9h à 11h à la salle du conseil municipal, située derrière l'hôtel de ville. Pour prendre rendez-vous, contacter la mairie au 02 32 47 32 20. Les personnes doivent disposer d'une ordonnance ou être cas contact (avec un SMS de l'ARS) ●

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE À SOULIGNER POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19

● *Janine Lerouvillois, adjointe au maire assure le secrétariat en appui des infirmiers*

MEL'ROSE : UNE SOLIDARITE PLUS FORTE QUE JAMAIS

« C'est avec une immense déception que nous vous annonçons l'annulation complète de notre 3ème édition de la Mel'rose, par la préfecture » … Tels sont les mots tant redoutés publiés sur la page Facebook de la manifestation initiée par Elsa et Gregory, 48h avant le top départ.

Mais qu'à cela ne tienne, la vague Mel'rose a bien eu lieu ! Le jour J, des centaines de personnes ont envoyé des photos portant fièrement le masque ou le tee-shirt estampillés « Mel'rose », courant par petits groupes autour du lac, d'une plage ou à l'autre bout du monde. Le centre-ville a été décoré par l'équipe de bénévoles et les vitrines des magasins ont revêtu cette couleur rose symbole d'un mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Nombreux sont les commerçants, dépassant même les limites de la commune, qui ont participé à cet élan de solidarité. Le nombre d'inscrit a battu des records et le montant des dons devrait avoir largement dépassé les précédentes éditions. Un élan de solidarité sans précèdent pour une édition qui se voulait être un hommage à Mélanie, qui veille désormais sur nous de là-haut…

Cette générosité se doit d'être marquée par une remise officielle du chèque des dons (dès que les conditions sanitaires le permettront) afin de remercier l'ensemble des participants, contributeurs, organisateurs et bénévoles sans qui de telles manifestations ne pourraient avoir lieu ●

DOSSIER commerces

UN CABINET PARAMÉDICAL VIENT D'OUVRIR :

Un nouveau cabinet paramédical vient d'ouvrir à Brionne, au 5 boulevard de la République. Avec un parking dédié. Ces professionnelles contribuent au développement de l'offre de soins de proximité.

JULIETTE NOLLENT
Psychologue Clinicienne - Psychothérapeute
Uniquement sur Rendez-vous :
06 40 12 71 15

CHRISTELLE AUGER-ROUZÉE
Osthéopathe D.O
Enfants-Adultes
06 83 08 97 22
Doctolib.fr ou **c.rouzee@aol.fr**

LUCILLE ORIAL
Pédicure - Podologue
07 67 56 26 36

CAFÉ-BAR « LES SPORTS »

Nicolas et Anne-Sophie Willoqueaux, sont installés depuis peu non loin de l'ancien café des sports. Situé rue de la soie, leur café-bar-tabac reprend la formule qui avait fait leur succès avant l'incendie. Ainsi, en intérieur comme en extérieur, vous pourrez profiter d'un thé, d'un café ou d'une boisson plus forte (à consommer avec modération) mais aussi des sports diffusés sur grand écran. Le tout dans une ambiance contemporaine. Si la situation sanitaire s'améliore, des soirées à thème sont prévues. **Les Sports Brionne**

CAFÉ-BAR-PMU DU COMMERCE

Mélanie et Claudien Lereffait sont frère et sœur et, depuis mi-août, ont repris le café-bar-pmu. À la bonne franquette, vous pouvez y consommer des boissons tout en profitant des diffusions de matches de foot, ou autres sports si vous le demandez. Les paris pour les courses hippiques sont proposés, tout comme les autres jeux à gratter

CHEZ JEAN-MI, BAR DES AMIS

Jean-Michel Peruze, dès la fin du confinement, viendra élire domicile au 3 rue Foch.
Ce bar est voulu comme un lieu convivial où l'on peut boire un coup, discuter, rire autour d'une assiette apéro et, quand ce sera possible, il est prévu le dimanche de faire des assiettes d'huîtres

INFOS brionnaises

DÉCÈS DE JEAN-PIERRE CHEVREL :

Jean-Pierre Chevrel est décédé le 22 septembre dernier, à l'âge de 89 ans. À partir de 1969, il deviendra directeur des services techniques de Brionne. En parallèle, il aura également été chef de centre des pompiers de Brionne. Il prend sa retraite en 1990, mais continuera d'être actif puisqu'il participera activement, avec sa femme, Christiane, à l'élection de Gérard Grimault, ancien Maire. L'équipe municipale tient à adresser ses sincères condoléances à sa famille et saluer le travail de Jean-Pierre, ses valeurs et son implication.

HOMMAGE À SAMUEL PATY :

Un hommage à Samuel Paty était rendu devant la Mairie le mercredi 21 octobre dernier, à 12h00.
Après une minute de silence, Valéry Beuriot, Maire et professeur de lettres, a tenu à rendre hommage à l'homme qu'il était, « le regard porté vers l'horizon », ayant la conviction qu'il était possible par l'éducation et le savoir de repousser l'obscurantisme et d'asseoir les valeurs républicaines d'égalité, de liberté et fraternité. Une cinquantaine de personnes étaient réunies pour cet hommage.

TRIBUNE libre

PLACE À L'EXPRESSION...

CONTINUONS ENSEMBLE POUR BRIONNE

Chers Brionnais et Brionnaises,
La deuxième vague de l'épidémie de covid-19 frappe notre pays, et si le confinement est plus souple qu'au printemps dernier, ses conséquences n'en demeurent pas moins néfastes sur l'économie et la vie sociale de notre territoire. Déjà fragilisés, nos commerces de proximité paient un lourd tribut. Nos associations culturelles et de loisirs, nos clubs sportifs sont eux aussi en sommeil forcé et craignent de perdre des adhérents.
Durant cette crise sanitaire qui risque de durer, la municipalité est plus que jamais mobilisée pour accompagner les plus fragiles et les plus vulnérables de nos concitoyens, pour soutenir le commerce local par différentes actions, notamment de communication, et pour travailler à conforter notre si précieux tissu associatif. La conjoncture difficile que nous vivons pourrait incliner chacun vers une attitude individualiste ou de repli sur soi. La période actuelle réclame au contraire de nous tous davantage de solidarité et d'esprit collectif. La municipalité continuera d'encourager toutes les démarches dans ce sens.
La fin de l'année approche. Nous restons mobilisés et à votre écoute. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Les élus de la majorité

LISTE « AGIR AUTREMENT POUR BRIONNE »

Chers Brionnais(es),
En ces temps incertains, nous tenons à vous souhaiter en premier une bonne santé. Nous continuons notre travail au sein de l'opposition afin d'alimenter pleinement le processus démocratique. Cette fin d'année est difficile pour tous que l'on soit commerçants, artisans, ouvriers… Nous autres brionnais devons faire vivre notre ville en privilégiant la proximité et le savoir-faire de nos entrepreneurs locaux. Il est certain que nous devons tous devenir solidaire, et ce quels que soient nos mouvances politiques ou intellectuelles. Celle-ci passe par une cohésion citoyenne qui nous permettra de construire un véritable avenir pour notre ville et à travers elle pour notre nation. La situation sanitaire nous fait prendre conscience que nous avons perdu certaines valeurs fondamentales comme la cohésion et le savoir-vivre ensemble. Nous souhaitons donc en cette rentrée si particulière, exprimer notre envie de voir refleurir une ville où régnera l'harmonie et le respect. C'est à l'échelle de notre territoire communal que nous devons prôner les valeurs de notre chère République : Liberté, Égalité, Fraternité. Soyez fiers d'être brionnais comme nous le sommes.

Les propos tenus sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Le BRIONNAIS
Novembre
2020/n°9

HÔTEL DE VILLE
RUE DE LA SOIE - BP 110
27800 BRIONNE
✆ 02 32 47 32 20
☎ 02 32 46 25 61
secretariat.mairie-brionne@orange.fr
www.**ville-brionne.fr**

Conception : Création Compa /Imp. : Impact Communication